

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 736 SUR LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE DÉGELIS.

AVIS aux personnes intéressées par un projet de règlement sur la démolition d'immeubles.

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

Que le conseil municipal, suite à l'adoption par sa résolution 230308-7730 à sa séance régulière du 6 mars 2023, tiendra une consultation publique le 30 mars 2023 à 16h30 à la salle du conseil située au 369, avenue Principale, Dégelis (sous-sol du Centre culturel) en conformité avec la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1)*;

Qu'il soit visé par ce projet de règlement d'assurer la protection du patrimoine bâti et la réutilisation adéquate du sol dégagé;

Que le projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la Ville de Dégelis ;

Qu'au cours de cette consultation publique, le maire rendra disponible un document qui expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet peuvent le faire sur place, par écrit ou par courriel adressé à la Ville de Dégelis ;

Que ce projet est disponible pour consultation au bureau municipal, 369, avenue Principale, aux heures habituelles d'ouverture (8h à midi, 13h00 à 16h45 du lundi au jeudi, et de 8h00 à midi le vendredi), ainsi que sur le site web de la municipalité : www.degelis.ca

Donné à Dégelis, ce 16^e jour de mars 2023



Sébastien Bougault
Directeur Général & greffier